

Après l'assassinat de Paty, Blanquer accuse les islamo-gauchistes



Après l'assassinat de Samuel Paty, on aurait pu s'attendre à ce que les choses suivent le même schéma que d'habitude :

- l'horreur
- le recueillement
- la condamnation de l'amalgame entre musulmans et terrorisme

Mais cette fois ci, est-ce la lassitude, le fait que la victime fasse partie de leur électorat ou le besoin de paraître un brin responsable en vue de 2022, **les réactions de certains politiques ont été un peu différentes**. Hélas la cohérence n'était pas au rendez-vous.

En effet si EELV et le PS (gauche bourgeoise et parlementaire) ont sagement choisi de se faire discrets pour éviter de montrer la dissonance cognitive dans lequel ce drame les a plongés, on a pu voir un **Jean-Luc Mélenchon** (gauche radicale),

partagé entre la défense des professeurs (blancs) et celle de ses électeurs (allogènes). Il a bien tenté de réagir, mais s'est planté tristement en **faisant justement l'amalgame**, – qui aurait valu un procès à n'importe qui d'autre -, entre la communauté tchétchène et le terrorisme, avant d'essayer par la suite de rattraper piteusement cette saillie. Bref, une chatte n'y retrouverait pas ses petits...

Plus navrante néanmoins est la tentative de « rattrapage » du gouvernement qui essaye depuis quelques semaines de paraître ferme face aux dangers qui menacent la population. Et on ne peut pas dire que les postures prises et les solutions proposées soient des plus convaincantes.

Car, si Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale **cherche à condamner les « islamo-gauchistes »** (c'est la première fois qu'un membre du gouvernement utilise un terme puisé dans la vocabulaire de Riposte Laïque !), il tente aussi de faire oublier que si le professeur d'histoire n'avait pas rencontré son assassin, **il aurait surtout rencontré des inspecteurs de l'Éducation nationale qui lui auraient reproché d'offenser ses élèves** en montrant les caricatures de Charlie Hebdo, alors qu'il ne faisait qu'appliquer le programme – la lâcheté de la hiérarchie éducative et syndicale n'étant plus à démontrer -.

De même si les autres ministres « montent au créneau » en promettant plus de fermeté – contrôle des réseaux sociaux, ou dissolution de tel ou tel groupe islamiste -, ils ne semblent toujours pas remarquer que la tolérance envers des islamistes radicaux au nom de la lutte contre l'oppression des minorités qu'ils condamnent chez ces associations ou syndicats étudiants se retrouve tout autant dans nos institutions. Car n'oublions pas que **l'attentat à la préfecture de Paris, il y a un an à peine, n'a été possible que parce que personne n'avait osé dénoncer le futur terroriste de peur d'être traité d'islamophobe.**

Et c'est un leitmotiv des attentats de ces dernières années : car au-delà de l'allégeance à l'islam, ce qui caractérise la majeure partie des terroristes, **c'est qu'ils ne devraient pas être dans nos rues**, étant soit **clandestins**, soit ayant un **casier judiciaire** normalement susceptible de les maintenir en prison (voire les deux en même temps). Mais afin de combattre le racisme/l'islamophobie/le fascisme – rayez les mentions inutiles – certains juges vont œuvrer à alléger les peines ou empêcher les expulsions des criminels ; **l'antiracisme pave la voie du terrorisme, comme les bonnes intentions l'Enfer.**

Et ce laxisme judiciaire (qui en outre favorise largement l'insécurité au quotidien) rend aussi la demande, par la droite, **de nouvelles lois plus sévères contre les mouvements anti-républicains**, inutile, car elles ne seront pas appliquées par idéologie, tout comme le corpus législatif déjà existant. Ces lois **seraient même carrément contre-productives voire dangereuses** car, autant les magistrats rechigneraient à les utiliser contre les groupes islamistes de peur de « stigmatiser les musulmans », autant ils auraient moins de scrupules à en user **contre des mouvements patriotes ou identitaires tels que « la Ligue du Midi »** qui ne font pas partie, de leur point de vue, de l'arc républicain.

Et le fait que **Gérald Darmanin** affirme, comme pour rassurer certains, que la future « loi contre les séparatismes » ne concerne pas seulement les groupes islamistes radicaux, mais aussi les « **suprémacistes blancs** », devrait particulièrement nous inquiéter quant à la véritable cible de ces mesures.

Richard ROUDIER